Document generated on 04/24/2024 12:15 p.m.

Québec français

Le manifeste de l'UQAM

Claire Asselin, Lynn Drapeau, Denis Dumas, Jacques Fortin, Claire Lefebvre, Henrietta Cedergren, Jonathan Kaye and Claude Séguin

Number 23, October 1976

URI: https://id.erudit.org/iderudit/56734ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)
1923-5119 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Asselin, C., Drapeau, L., Dumas, D., Fortin, J., Lefebvre, C., Cedergren, H., Kaye, J. & Séguin, C. (1976). Le manifeste de l'UQAM. *Québec français*, (23), 12–13.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 1976

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

LE MANIFESTE DE L'U.Q.A.M.

En juin dernier, un reportage de* Format 60 *relançait le débat sur le français du Québec. Scandalisés par la malhonnêteté apparente de cette émission, des linguistes de l'U.Q.A.M. ont répondu par la publication d'un* Manifeste. *Pour permettre à chacun de se faire une opinion sur une question aussi controversée,* Québec français *publie ci-dessous le texte intégral du* Manifeste *ainsi que les commentaires qu'il a suscités de la part de M. Jean-Claude Corbeil (Régie de la Langue Française).

1 Nous sommes un groupe de linguistes; autrement dit, notre métier est l'étude scientifique des langues à partir des faits de parole observés dans une communauté linguistique donnée: par exemple, l'analyse des sons, la composition des phrases, la structure des mots, l'acquisition de la langue par l'enfant, le changement de la langue dans le temps. Ces dernières années, nous avons constaté avec étonnement la multiplication des jugements sur le « mauvais état » de la langue au Québec. Nous nous sommes tus trop longtemps. Ces énoncés n'ont aucun fondement objectif et constituent un véritable danger social et politique; c'est pourquoi en tant que linguistes et en tant que Québécois, nous sentons la nécessité d'y répondre.

2 La langue est le principal moyen de communication entre les humains. Elle n'est jamais un tout homogène, et partout où il y a des gens qui parlent, il y a différentes façons de parler. Ces différentes façons de parler correspondent soit à des divisions géographiques (français du Québec, français de France...), soit à des divisions sociales (français de la classe ouvrière, français de la bourgeoisie...) ou encore à des divisions d'âge (parler des vieux, parler des jeunes...), etc. Dans le texte qui suit, « langue » signifiera donc n'importe laquelle de ces façons de parler.

3 Aucune langue (ou variété d'une même langue) n'est plus complexe, plus souple ou plus adéquate qu'une autre. Tout ce qui peut être exprimé dans une langue peut l'être dans une autre. Il est donc faux de prétendre qu'une langue ou variété d'une même langue est en soi meilleure ou moins bonne qu'une autre pour communiquer quoi que ce soit. Toutes les langues se valent du strict point de vue linguistique.

4 Tout jugement de valeur porté sur la langue en usage dans une communauté donnée n'a rien à voir avec les propriétés linguistiques qui caractérisent cet usage de la langue. Par contre, ces jugements sont de très bons indices des sentiments de ceux qui les émettent à l'endroit de ceux qu'ils accusent de mal parler.

5 Le fait de parler une langue plutôt qu'une autre, ou de parler telle variété d'une langue plutôt que telle autre, est sans rapport direct avec les capacités intellectuelles des individus. Le développement de la pensée est une des conditions de l'apprentissage de la langue, et la langue à son tour sert de support et d'instrument à la pensée et aux apprentissages. Mais il serait faux de prétendre que la langue détermine directement la pensée.

6 Toute langue obéit à des règles et possède une organisation interne à tous les niveaux, permettant ainsi la communication. En conséquence de quoi, il est tout à fait faux de prétendre que la langue parlée dans les milieux populaires au Québec est sans phonétique, sans grammaire, sans syntaxe ou sans règles. Il est également insensé de prétendre que dans ces milieux on parle une langue qui a une moins bonne phonétique, une moins bonne grammaire, une moins bonne syntaxe, de moins bonnes règles.

7 Toutes les langues changent inévitablement. Seules les langues mortes n'évoluent plus. Les changements linguistiques qui ont eu lieu au Québec, de même que ceux qui sont en cours, ne peuvent en rien être considérés comme un appauvissement, un abâtardissement ou une déchéance de la langue.

8 Les mots d'origine étrangère ou emprunts valent autant que les mots considérés d'origine. Le fait qu'une langue emprunte une partie de son vocabulaire à une autre est un phénomène universel; on le retrouve dans toutes les langues du monde. Il n'existe pas de langues « pures ». Il est donc faux de prétendre que la présence d'emprunts dans le vocabulaire d'une

langue constitue une dégradation, un abâtardissement ou une maladie.

9 Dans toute communauté linguistique coexistent toujours plusieurs façons différentes de parler la même langue, tant en ce qui a trait aux groupes qu'aux individus. Ces différences se manifestent dans tous les aspects de la langue: prononciation, syntaxe, vocabulaire... et selon une multiplicité de facteurs comme l'appartenance sociale et géographique, l'âge, le sexe, la situation de communication... Aucune variété qu'elle soit conforme ou non à la norme n'est meilleure qu'une autre et, corollairement, aucune variété ne peut être interprétée comme une corruption ou un abâtardissement de la langue.

10 Dans nos sociétés occidentales industrialisées, l'appartenance sociale constitue la source la plus importante de variation dans le comportement linguistique. La façon qu'un individu a de parler, de lire, d'écrire, permet d'identifier son appartenance sociale, réelle ou prétendue. À une division linguistique correspond toujours une division sociale.

11 Dans toutes les sociétés où l'État (par le biais de ses différentes institutions) impose à ses citoyens un comportement linguistique différent de celui qu'ils acquièrent spontanément dans leur milieu, la variété imposée est toujours présentée comme la plus belle, la plus logique, la seule propice à véhiculer la pensée abstraite. Cette variété linguistique de prestige correspond toujours à celle préconisée par les élites cultivées.

12 Les prétentions des défenseurs de la « belle langue » (ou détracteurs de la « mauvaise langue ») n'ont aucun fondement scientifique. L'imposition de la « belle langue » dépend du pouvoir réel qu'a l'élite québécoise d'imposer la variété de français qu'elle considère comme unique modèle.

13 La prétendue supériorité d'une façon de parler sur une autre ne va pas sans servir les intérêts du pouvoir en place. Dans le cadre du système scolaire et du marché du travail, la maîtrise de la langue soi-disant légitime sert de critère efficace de sélection et de division sociale.

14 La survalorisation de la langue de l'élite et la dévalorisation des parlers populaires — le fait même de poser la question dans ces termes — permettent également de déplacer le problème des inégalités sociales. Plutôt que d'en rechercher les causes objectives dans le système économique et politique, on nous renvoie à des inégalités de développement individuel et à des prétendues indigences culturelles et linguistiques.

15 Dans le cadre des structures « démocratiques » actuelles, l'imposition d'une certaine façon de parler a permis et permet encore de réduire au silence et de nier toute crédibilité à de larges couches de notre société. Au Québec, la discrimination sur des bases linguistiques sert donc de paravent à la discrimination sociale; ailleurs, la discrimination peut se faire sur des bases raciales ou sexistes, mais là aussi elle a la même fonction.

16 « Excusez si je parle mal, mais c'est de bon coeur ». Les Québécois sont convaincus de leur infériorité linguistique. Ce procédé d'auto-dévalorisation consiste, pour les Québécois, à s'évaluer d'après des critères arbitraires qui leur sont défavorables et qui sont précisément ceux qu'une certaine élite leur a inculqués.

17 Depuis la démocratisation du système scolaire québécois, l'objectif avoué de l'enseignement du français est d'amener tous les enfants sans distinction à la maîtrise reconnue de la lecture, de l'écriture et du français parlé par l'élite culturelle. Manifestement, ils n'y arrivent pas. Seuls les enfants de milieu bourgeois et une partie de la classe moyenne ont ainsi accès aux privilèges sociaux attachés à la maîtrise de la langue. Ainsi, l'enseignement du français « langue maternelle » contribue au maintien d'une société où règnent la domination, l'injustice et la discrimination linguistique et culturelle.

18 L'enseignement de la langue au Québec utilise, dès le début de la scolarisation, une pédagogie de la correction et de la purification linguistique. L'école favorise les jugements moraux à l'égard du comportement linguistique des étudiants. Elle considère comme illégitime la façon de parler que les étudiants d'origine populaire ont acquise dans leur milieu plutôt que de les confirmer dans le sentiment, justifié, qu'ils ont de maîtriser une des façons de parler le français.

19 L'enseignement de la langue n'est jamais l'occasion de réfléchir sur la fonction sociale des normes linguistiques. L'école fait croire à l'étudiant qu'il doit changer sa façon de parler pour une autre, meilleure en soi. L'école ne permet pas à l'étudiant, l'empêche même, d'objectiver le fait qu'il vit dans une société où écrire et parler la « belle langue » est généralement associé à l'appartenance (ou au désir d'identification) au groupe social dominant. Ainsi, l'étudiant qui termine sa scolarité avec le cours secondaire n'aura jamais été amené à exercer sa fonction critique sur ces comportements sociaux, ces valeurs culturelles, sur leurs causes et leurs effets répressifs.

20 Les programmes de formation des maîtres des universités québécoises sont toujours aussi muets, neutres et « dégagés » quand il s'agit d'instruire leurs étudiants de la situation des parlers populaires et régionaux au Québec. Ces programmes ne parlent pas davantage du sort réservé aux enfants qui ne maîtrisent pas encore le français légitime des manuels avant leur entrée dans le système scolaire.

21 L'enseignement du français, langue seconde, cache aux non-francophones l'existence et la valeur de communication de la langue des milieux populaires. L'enseignement donné à ces étudiants ne leur permet pas de maîtriser la langue réellement parlée au Québec, ni de prendre conscience de la nécessité objective de cette maîtrise. Le choix du français dit « international » qu'on leur enseigne a pour effet de les « couper » linguistiquement et culturellement de la majorité des francophones du Québec et d'empêcher leur intégration à la société québécoise.

22 Au Québec, les moyens de communication de masse dévalorisent systématiquement les créations linguistiques québécoises et contribuent à justifier la croyance en la prétendue supériorité de la langue en usage dans les élites. Les moyens de communication de masse ne servent donc pas les intérêts de la majorité des Québécois.

Claire Asselin **Henrietta Cedergren**
Lynn Drapeau **Denis Dumas**
Jacques Fortin **Jonathan Kaye**
Claire Lefebvre **Claude Séguin**
Professeurs du département de Linguistique de l'UQAM.